

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 MARS

FINASSERIES MINISTÉRIELLES

En bons compères, MM. Dauphin et Goblet, afin de ne pas laisser tomber de leurs mains ce précieux portefeuille qui réjouit leur ambition et satisfait leurs appétits, rivalisent de finasseries à rendre jaloux les nourrisseurs de canards à qui ils doivent l'un et l'autre leurs élections.

Mis en échec sur le budget de son ministère, M. Dauphin se garde bien de poser la question de démission personnelle; il cherche à glisser subrepticement une demande de crédits supplémentaires, espérant faire rétablir son budget, fractions par fractions.

Après tout, si la Chambre repousse ces timides demandes, M. Dauphin ne s'en fâchera pas; il s'inclinera docilement devant les volontés de la majorité. Il en sera de même, au dire des amis du ministre des finances, pour le projet budgétaire soumis au parlement. Si la majorité repousse les moyens proposés par M. Dauphin, l'impôt sur le revenu, basé sur la plus arbitraire des évaluations, celle du contingent mobilier, et l'augmentation des droits sur l'alcool, le ministre des finances priera tout simplement la Chambre de trouver d'autres procédés.

C'est se moquer du parlement qui a manifesté sa volonté d'éviter tout impôt et tout emprunt nouveaux et de revenir résolument à une politique d'économies pour équilibrer nos budgets.

M. Goblet agit de même. La majorité de la Chambre a voté la suppression totale des sous-préfets; le président du Conseil propose d'étendre leurs attributions, tout en sacrifiant une soixantaine de fonctionnaires. Et quand la commission, hostile à ce projet bizarre, sinon hybride, invite M. Goblet à exposer les arguments qui le lui ont inspiré, celui-ci déclare sans rire que la Chambre ne votera pas la suppression totale des sous-préfets. Or, ce vote est

accompli. Le finassier Picard se retranche derrière cette observation: il a découvert en décomposant les votes émis en séance et ceux émis dans les bureaux, qu'il y a parmi les partisans de la suppression de très nombreux adversaires de nos institutions. L'argument est drôle: M. Piou a très spirituellement fait observer à ce ministre pince-sans-rire, que « nos institutions n'étaient point en jeu » en la circonstance, qu'il s'agissait uniquement du maintien ou de la suppression de fonctionnaires, utiles au point de vue électoral, inutiles au point de vue administratif. Si nos institutions étaient en jeu dans ce vote, alors la majorité de la Chambre les repousserait? La logique le dit. E. R.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CONSEIL DES MINISTRES.

Le Conseil des ministres a arrêté définitivement le projet de budget pour l'année 1888.

Le budget ordinaire est équilibré au moyen de nouvelles ressources s'élevant à 119 millions; elles se décomposent ainsi: 1° 29 millions provenant de la transformation de la cote mobilière; 2° 70 millions provenant de la surtaxe de 50 fr. par hectolitre d'alcool; 3° 20 millions provenant de la surtaxe sur les céréales et du relèvement de la prise en charge sur les sucres.

Le budget extraordinaire du ministère des travaux publics rentre dans le budget ordinaire.

En outre, 50 millions sont inscrits au chapitre 5 du budget du ministère des finances.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des incidents du conseil municipal de Marseille. Il attend un rapport du préfet avant de prendre une décision.

La Gazette de Moscou fait remarquer que le prince de Bismarck, dès qu'il a acquis la certitude que la Russie ne se prononcera à

aucun prix pour la neutralité dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne, s'est retourné à l'Occident sans perdre de temps et promet à la France monts et merveilles pour sa neutralité dans le cas d'une guerre russo-allemande.

« Voilà qui s'appelle être un honnête courtier et donner droit au prince de Bismarck d'affirmer que le général Boulanger est l'unique danger pour la paix européenne. »

D'ailleurs, en France, personne ne se méprend sur la valeur des promesses du chancelier, promesses qui sont encore plus douteuses que celles qu'il a faites à la Russie. Il ne cherche qu'une occasion de compromettre la France aux yeux de la Russie et de démontrer au gouvernement russe qu'il est bien plus facile de s'entendre avec la France, qui serait toute prête à payer par une noire ingratitude les services qu'on lui a rendus. »

Le journal russe conseille ensuite à la diplomatie française de se souvenir du fameux épisode de M. Benedetti. M. de Bismarck, alors comme aujourd'hui, promettait à la France des monts et merveilles pour sa neutralité dans la guerre de la Prusse avec l'Autriche. La Belgique et le Luxembourg lui furent même promis. M. Benedetti, qui a eu la naïveté d'écrire de sa propre main ce plan d'annexion de la Belgique à la France, a commis la plus grande sottise en le laissant entre les mains de M. de Bismarck. . .

LA TRIPLE ALLIANCE

On télégraphie de Vienne au *Morning Post* :

« L'apparente quiétude que l'on remarque en ce moment ne doit pas laisser croire que la situation s'est améliorée dans un sens pacifique. »

« Le plus grand malaise continue à prévaloir dans les cercles diplomatiques et financiers, et j'ai entendu faire la remarque que c'est le calme qui précède le tempête. »

« L'attaque soudaine et violente, dirigée par les principaux journaux français contre

M. de Lesseps, et contre l'idée émise que l'Allemagne et la France peuvent être unies, en dépit de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, a contribué fortement à réveiller le soupçon et la peur. »

« On se montre très satisfait à Vienne de la conclusion de la triple alliance, mais on considère que les difficultés viennent surtout de l'Angleterre et de la question d'Égypte qui est loin d'être réglée. »

« Je crois savoir que le prince de Bismarck est particulièrement impatient de voir cette dernière question tranchée, car il redoute que la Russie ne réussisse à conquérir une influence prépondérante sur la Porte. »

L'ATTENTAT CONTRE LE CZAR

On mande de Vienne au *Times* que des lettres de Saint-Petersbourg confirment que le complot constitutionnaliste et la conspiration des bombes sont deux choses absolument distinctes.

D'après une de ces lettres, plus de cent officiers de la garnison de Saint-Petersbourg seraient au nombre des conjurés constitutionnalistes, et le gouvernement hésiterait devant l'arrestation de tous les suspects tant ils sont nombreux.

On dit que le gouvernement était prévenu depuis longtemps du mécontentement des officiers subalternes et préparait une augmentation de solde, car on suppose que ce mécontentement est causé par la modicité des traitements.

D'après le *Standard*, des groupes nombreux de nihilistes se cacheraient non seulement à Saint-Petersbourg, mais seraient dissimulés sur toute la surface de l'Empire. D'actives recherches sont faites par la police.

Une dépêche de Saint-Petersbourg dit qu'on y considère la tentative d'attentat contre le Czar comme un nouveau coup du nihilisme auquel les constitutionnels et les panslavistes sont absolument étrangers. Le gouvernement cherche toutefois à découvrir les affiliations clandestines et paraît être en ce moment sur des traces importantes.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Cependant les semaines s'écoulaient. Il y eut à Bergenthall des chasses à courre et des dîners somptueux. Le baron Frédéric inventait des plaisirs de toutes sortes afin de distraire son hôte. Il voulut, un jour, lui faire admirer le coup d'œil de danses sur la glace, à la lueur des flambeaux. Ce fut un patinage en règle auquel ne fut conviée que la haute société de Gotha, la fine fleur.

La soirée était vraiment féerique. Le père de Charlotte rayonnait, il allait d'un groupe à l'autre, saluant et trouvant pour tous un mot aimable. Il espérait bien que sa fête serait relatée dans la gazette de Gotha et serait époque. La lac pria de glace flamboyait sous le brillant éclairage, et de belles jeunes femmes, travesties en Hongroises, en Moscovites, en Polonaises, les mains cachées dans le manchon; de vaillants patineurs, l'aigrette au kolbach, ondulaient comme des cygnes ou s'élançaient, d'un élan rapide, comme les hirondelles. Puis, ce furent des danses de caractère, des valse

lentes à cercles agrandis. L'orchestre gouvernait, mettait à l'unisson ces intelligences. Avec les coups d'archets, la même pensée entrainait dans tous ces cerveaux: patiner, glisser, faire des grâces, être la plus séduisante, se montrer le plus hardi. Et tous faisaient assaut d'agilité devant les juges... les pacifiques promeneurs qui, serrés dans leurs fourrures, encapuchonnés jusqu'aux yeux, marchaient à l'entour du lac, en suivant, d'un œil ravi, les passes, les voltiges, les courbes, les arabesques, les festons, les entrelacs sans fin, des virtuoses du patin.

Au milieu des jeunes femmes aux dents blanches, aux joues en fleur, à l'éclair dans l'œil, Charlotte de Bergenthall glissait avec une légèreté d'oiseau. Son teint délicat de blonde était rehaussé par un costume moscovite en satin bleu pâle, garni de cygne. Au fronton de sa toque, une aigrette de plumes ondula. M^{lle} Norra pensait que l'effet de ce gracieux papache serait irrésistible; mais, hélas! Herbert ne voyait point l'aigrette... il songeait à l'autre, à la pauvre, à l'humble lectrice. Quel éclat dans son regard, quel velouté, quel éclair, suivant l'émotion qui traversait son âme.

Et, cependant, malgré l'ardeur de sa nature, que trahissaient ses yeux admirables, avec une entière soumission, sans révolte apparente, elle prêtait son bras à M^{lle} Norra, qui, majestueuse dans ses fourrures de marine, s'oubliait, immobile, depuis

bientôt une heure, à contempler le lac dans son décor féerique. Madeleine le regardait aussi; et, à sa physionomie, il était aisé de le deviner, ses vingt ans enviaient les voltiges des couples audacieux. Ses pieds agiles eussent comme ceux de Charlotte glissé avec légèreté. Et, si elle avait été parée du costume de l'héritière, de ce satin bleu pâle, elle eût été belle à faire rêver! . . .

Herbert pensait ces choses; puis, tout à coup, animé par le désir de lui plaire, il se mit à glisser avec une vigueur incomparable. Rien n'égalait la souplesse et la force de ses muscles d'acier. Sans s'y heurter jamais, il contournait les rondes de patineurs, il passait avec rapidité entre les figures des danses de caractère, sans même effleurer un pan de fourrure; puis, sur le dernier accord d'une valse de Strauss, il quitta le lac et s'approcha de M^{lle} de Bergenthall.

— Eh! fit-elle, un peu égayée malgré sa solennité habituelle, vous serez proclamé vainqueur de ce tournoi. Que de passes, mon Dieu, que d'arabesques! Quel chiffre mystérieux traciez-vous donc sur la glace?... Était-ce une initiale très chère?... Herbert ébaucha un sourire; réponse vague. Ils causèrent un instant; mais, bientôt M^{lle} Norra le quitta pour s'empresser près d'un diplomate, qui, par état, et surtout par la majesté que lui donnait la cinquantaine, ne pouvait se livrer au sport du patin.

M^{lle} Méraux demeura seule en présence du jeune comte.

— Vous êtes glacée, dit-il. Cette immobilité à laquelle vous avez été soumise est un réel supplice. Venez, je vous en prie, je vais vous conduire au pavillon des réconfortants.

Madeleine rougit. Elle refusa d'abord; mais lui se faisant pressant, elle prit le bras qui lui était offert avec tant de loyale sympathie.

Dans un kiosque voisin du lac, flambaient des bols de punch. Leurs flammes bleuâtres luttaient avec les ardeurs d'un immense brasier à l'entour duquel un certain nombre de douzières se réchauffaient avec une visible satisfaction. Sur une table, où étincelaient les cristaux, on avait disposé des réconfortants, vins généreux, volailles froides, pâtés de venaison, pâtisseries délicates. Le thé fumait dans les samovars, ainsi que le chocolat dans des aiguères d'argent.

Madeleine tremblait un peu; le froid l'avait saisie. Herbert la fit asseoir à l'ombre d'un massif de plantes vertes et lui apporta une tasse de chocolat brûlant. Elle le remercia avec une extrême gratitude; ses yeux devinrent du velours humide; Herbert crut y discerner comme une douce et lointaine lumière qui semblait répondre à sa pitié généreuse.

La chaleur de la pièce la ranima; le sang revenait à son visage; elle rejeta à demi sa pelisse

Lors de la réception qui a eu lieu mardi chez le grand-duc Wladimir, on a beaucoup remarqué l'attitude calme et la bonne humeur de l'Empereur. Le souverain s'est entretenu longtemps avec l'ambassadeur d'Allemagne.

Le Czar ne changera pas d'avis ni sur la question bulgare, ni sur toute autre question européenne. Il a évité la souricière qui lui était tendue, et la crainte de le voir s'engager dans une guerre pour faire diversion aux conspirations intérieures n'est nullement justifiée.

Ceux qui connaissent le caractère du Czar savent que rien ne l'empêchera, même après la dernière conspiration, de poursuivre à l'extérieur sa politique prudente et pacifique.

Le 138.

L'Univers a trouvé une intéressante explication à l'ardeur que déploie M. Boulanger pour la destruction de nos Ecoles militaires.

« Depuis un nombre d'années considérable, écrit notre confrère, on n'y fait point (à Saint-Cyr) au mérite suffisante justice; il n'y a point son rang. Pensez donc, citoyens; que des nullités comme le maréchal de Canrobert et le maréchal de Mac-Mahon, comme les généraux Chanzy, Bourbaki, ont obtenu, en sortant de Saint-Cyr, les places de dix-huitième, treizième, vingt-huitième, treizième! Que depuis dix ans tous les prédecesseurs de M. Boulanger, rue Saint-Dominique, sauf les généraux Gresley et Farre, qui n'ont point passé par l'Ecole militaire, que tous ces ministres de rien étaient sortis, le général de De Cisse dix-huitième, le général Berthaut premier, le général Borel dix-huitième, le général Campenon cinquième, le général Billot quinzisième, le général Lewal deuxième, et Thibaudin, le triste Commagney-Thibaudin, cinquante-deuxième. Tandis que l'homme illustre, incomparable, qui dirige aujourd'hui l'armée française, n'a obtenu que le numéro 438! »

Franchement, une Ecole où de pareilles injustices, de pareilles turpitudes peuvent se produire, a le plus pressant besoin d'être profondément réformée! Après tout, on nous en dira tant!...

LA COMMUNE A MARSEILLE

Vendredi soir, 18 mars, au Conseil municipal de Marseille, après une courte discussion d'affaires, M. Brouard, conseiller socialiste, a proposé de lever la séance en commémoration du 18 mars.

La proposition a été adoptée par 20 voix contre 7 appartenant aux conseillers conservateurs.

La séance a été levée au cri de « Vive la Commune! » poussé par les membres de la fraction socialiste.

Dans la salle des commissions, tandis que la foule s'écoule, on rit beaucoup du tour que les cinq socialistes, escomptant à bon escient la couraude des prétendus modérés, viennent de jouer à la majorité. Ils ne s'en cachent pas d'ailleurs et se frottent les

de la réception qui a eu lieu mardi chez le grand-duc Wladimir, on a beaucoup remarqué l'attitude calme et la bonne humeur de l'Empereur. Le souverain s'est entretenu longtemps avec l'ambassadeur d'Allemagne.

Le Czar ne changera pas d'avis ni sur la question bulgare, ni sur toute autre question européenne. Il a évité la souricière qui lui était tendue, et la crainte de le voir s'engager dans une guerre pour faire diversion aux conspirations intérieures n'est nullement justifiée.

Ceux qui connaissent le caractère du Czar savent que rien ne l'empêchera, même après la dernière conspiration, de poursuivre à l'extérieur sa politique prudente et pacifique.

L'Univers a trouvé une intéressante explication à l'ardeur que déploie M. Boulanger pour la destruction de nos Ecoles militaires.

« Depuis un nombre d'années considérable, écrit notre confrère, on n'y fait point (à Saint-Cyr) au mérite suffisante justice; il n'y a point son rang. Pensez donc, citoyens; que des nullités comme le maréchal de Canrobert et le maréchal de Mac-Mahon, comme les généraux Chanzy, Bourbaki, ont obtenu, en sortant de Saint-Cyr, les places de dix-huitième, treizième, vingt-huitième, treizième! Que depuis dix ans tous les prédecesseurs de M. Boulanger, rue Saint-Dominique, sauf les généraux Gresley et Farre, qui n'ont point passé par l'Ecole militaire, que tous ces ministres de rien étaient sortis, le général de De Cisse dix-huitième, le général Berthaut premier, le général Borel dix-huitième, le général Campenon cinquième, le général Billot quinzisième, le général Lewal deuxième, et Thibaudin, le triste Commagney-Thibaudin, cinquante-deuxième. Tandis que l'homme illustre, incomparable, qui dirige aujourd'hui l'armée française, n'a obtenu que le numéro 438! »

Franchement, une Ecole où de pareilles injustices, de pareilles turpitudes peuvent se produire, a le plus pressant besoin d'être profondément réformée! Après tout, on nous en dira tant!...

REVUE FINANCIERE

HEBDOMADAIRE

Paris, 19 mars 1887.

Le marché a montré de bonnes tendances : 3 0/0, 80.72; 4 1/2 0/0, 109.70.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,380. A remarquer également l'excellente tenue des obligations à lots des emprunts 1880 et 1885 de cet établissement.

Nous venons d'apprendre que le Crédit Foncier a été autorisé à recevoir et à employer en prêts hypothécaires et communaux les fonds à provenir d'une émission de titres d'un nouveau type formant un capital de 10 millions. Il s'agit de Bons de 20 fr. remboursables par des lots variant de 100,000 fr. à 100 fr. ou tout au moins avec une prime qui fera que la somme remboursée atteindra 50 fr.

Cette émission aura lieu le 29 mars par l'intermédiaire de la Société Générale et du Crédit Commercial et Industriel.

La Société Générale accentue son mouvement de reprise, on est à 470.

Les obligations que se prépare à émettre la Compagnie Française des Moulins à vapeur du Havre et d'Anvers rapporteront 6 0/0. Elles sont gagées par plus de 3 millions d'immeubles et constituent un placement de nature à intéresser l'épargne.

La Société des Mines d'Or et d'Argent de Saphire formée pour acquérir et développer les mines de Frontinac et de Searle a vu, depuis sa prise de possession, le rendement annuel progresser régulièrement. La production actuelle permettrait de donner 20 0/0 par an aux actionnaires. Les travaux à l'étude ne peuvent manquer d'élever encore ce chiffre. L'action de 1 livre (25 fr.) se cote 30 fr. sur le marché de Paris.

La Compagnie des chemins de fer de l'Est de l'Espagne annonce pour le 26 mars une émission de 40,000 obligations première hypothèque. Le titre est identique à ceux de nos grandes Compagnies de chemins de fer et des grandes Compagnies étrangères dont les titres se négocient sur notre place. Il est remboursable à 500 fr. et rapporte 15 fr. d'intérêt par an. Il est offert à l'épargne à un prix ressortissant net à 301.50.

L'Assurance Financière reçoit chaque jour à son siège social, rue Louis-le-Grand, à Paris, de nombreuses demandes de polices spéciales A B.

Les actions de la Banque d'Escompte se sont traitées de 468 à 480 et fléchissent à 476.25.

L'action du Lemberg-Czernowitz prend sur le marché la place que méritent ses solides garanties

et son revenu rémunérateur. Ce revenu de 27.14 assigne à l'action un cours voisin de 600 fr.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est en hausse à 602. Les profits et pertes s'élevaient au 28 février à 391,234 et les frais généraux à 118,280.

Les actionnaires du Crédit Lyonnais se sont réunis il y a quelques jours à Lyon en assemblée générale. Le dividende est toujours bien faible, étant donné le prix d'achat des titres d'origine. La direction du Crédit Lyonnais fait observer que les opérations, dans leur ensemble, ont augmenté en 1886, cependant les bénéfices n'augmentent point.

L'action de Panama est à 388.75. On a de bonnes nouvelles de l'état des travaux. Le cube extrait du 23 janvier au 24 février a dépassé 1,200,000 mètres cubes.

Les actions et obligations de nos chemins de fer sont très fermes.

Nouvelles militaires.

Les engagés conditionnels d'un an qui ont accompli leur temps de service et qui appartiennent, par leur âge, à la classe de 1886, auront à justifier de leur situation militaire devant le conseil de révision.

Les hommes à la disposition et appartenant aux classes de 1882 et 1884, qui passeront au chef-lieu du canton la revue d'appel, en même temps que les hommes du service auxiliaire des classes de 1874, 1878, 1880, 1882 et 1884, devront être porteurs de leur livret individuel.

LA NOUVELLE TENUE DE L'INFANTERIE

La tunique-dolman, par laquelle on se propose de remplacer à la fois la tunique et la veste, est ample, laisse au soldat une grande liberté de mouvements et permet de porter dessous un gilet de laine. La capote actuelle sera conservée, et il n'a jamais été question de la supprimer. Le soldat aura ainsi, en temps de paix comme en temps de guerre, deux vêtements au lieu de trois, ce qui est un grand avantage au point de vue des approvisionnements.

Ces deux vêtements auront des poches de devant pour menus objets et deux poches de côté pour livret et plaque d'identité. Mais il n'a jamais été question de porter en permanence les cartouches dans les poches, pas plus que de faire du port du ceinturon sous les vêtements une règle générale. En manœuvre et en guerre, le ceinturon sera porté sur le vêtement et comportera trois cartouchières en cuir. Les poches ne serviront à mettre les cartouches que dans le combat, où l'extraction des cartouchières, faisant perdre un temps précieux, l'homme est enclin à déposer les munitions sur le sol et à les y oublier, en cas de mouvement subit.

En tenue de ville, pour éviter l'usure prématurée de la ceinture de l'effet, le ceinturon se portera dessous, grâce à une fente pratiquée dans les vêtements. Les deux vêtements seront, de plus, munis de pales d'épaules, avec sous-pattes, qui préviendront l'usure venant du poids du sac ou de la bretelle du fusil, et sur lesquelles des épauettes pourront s'adapter, en grande tenue. L'arrimage actuel sera conservé. Les poches et les pattes dont il s'agit seront provisoirement adaptées

sur les capotes et les vestes, ces dernières ne recevant évidemment que les pochettes de côté.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA MI-CARÊME ENFANTINE

Samedi, il y avait tout lieu de désespérer de la fête qu'avait projetée un groupe de jeunes enfants de notre ville; la température était si froide, la bise si glaciale qu'il eût été imprudent de monter sur un char de petits enfants d'un âge si tendre. Heureusement que les mamans ne se sont pas découragées, elles ont persévéré dans les préparatifs et le temps s'est mis de la partie.

Hier, dès le matin, le froid était bien moins vif, et à une heure la température était devenue assez douce pour qu'on permit aux enfants de prendre place sur les voitures qui les attendaient sur le quai de Limoges.

La promenade a réussi à merveille. Les costumes se distinguaient par la fraîcheur, le bon goût, l'élégance, et faisaient honneur aux mamans bien inspirées qui les avaient disposés; et elles paraissaient fières des gentils minois de leurs garçons et fillettes.

Des pages frais et corrects rendaient les honneurs, suivant les règles voulues, aux jeunes marquis et marquises qu'ils précédaient. Un Pierrot minuscule et un Triboulet n'attiraient pas moins les regards. Le jeune bergier et sa bergère avaient les préférences du public. La Basse-Bretagne avait son représentant, il ne lui manquait que la légendaire mariée du bourg de Batz. Il y avait encore paysans et paysannes, astrologue, pêcheur napolitain, et nombre d'autres costumes à ravir.

Tous ces jeunes enfants étaient partagés en quatre chars décorés pour la circonstance; à tour de rôle, ils se relevaient pour parcourir les rangs de la foule et accoster leurs admirateurs. Partout ils ont reçu un accueil des plus sympathiques; il n'en pouvait être autrement avec tant de grâce et de bonne volonté. La recette pour les pauvres s'est élevée à 251 fr. 45, au-delà de ce qu'on pouvait espérer.

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT.

Chacun, après avoir admiré et applaudi les enfants de la ville, s'est rendu à Saint-Hilaire-Saint-Florent pour jouir de la fête donnée par les jeunes gens de la commune.

Là encore il y avait quelques costumes de bon goût bien portés, un groupe d'enfants assez réussi; mais il y avait aussi quelques travestissements qui sentaient trop la mascarade, et donnaient à la réunion un air par trop carnavalesque.

L'intention était bonne, les organisateurs avaient eu en vue de venir en aide aux pauvres de la commune par cette saison si exceptionnellement rigoureuse, mais il fallait s'y prendre plus tôt; on court risque de venir en aide après la grande crise, les frimas paraissant disparus.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Cinquième et sixième séances du 20 mars 1887

1^o Fusil Gras, à 200 mètres. — Médailles : MM. Milon et Guérin.

2^o Revolver d'ordonnance, à 30 mètres. — Médailles : MM. Lamy et Milon.

1^{er} Grand Concours, le dimanche 3 avril 1887, à 9 heures du matin.

1^o Fusil Gras, 200 mètres. — CIBLE A. Pour les Sociétaires ayant assisté à deux séances préparatoires (cible fixe); — 1^{re} classe, 4 prix; 2^e classe, 3 prix; 3^e classe, 2 prix. — CIBLE B. Cible fixe, pour les Sociétaires ayant obtenu une médaille aux séances préparatoires; — Prix : une épingle-insigne en vermeil. — CIBLE C. Tir à volonté pour tous les Sociétaires; — 4 prix.

2^o Revolver d'ordonnance, à 30 mètres. — CIBLE D. Pour les Sociétaires ayant obtenu une médaille aux séances préparatoires; — Prix : une épingle-insigne en vermeil. — CIBLE E. Tir à volonté pour tous les Sociétaires; — 2 prix.

Une médaille sera offerte aux hommes de la réserve et de l'armée territoriale, non Sociétaires, porteurs de leur livret militaire.

Le Capitaine-Directeur,
G. DOUSSAIN.

de fourrure; alors il la vit parée. Un camélia blanc dans ses cheveux, un autre à son corsage, et si belle qu'il en demeura silencieux. Dans son cœur, il composait un poème; ce poème de jeunesse qui ne se chante qu'une fois. Il se voyait dans un jardin merveilleux, introuvable sur notre pauvre terre, dans un jardin d'où étaient chassés l'orgueil et la richesse, où il n'y avait plus que des sentiments, que des rêves, avec des étoiles, dans la voûte du ciel, pour éclairer également de leur lumière tous les enfants de Dieu.

Par la porte du pavillon, il entendait monter le murmure de la foule, les rires, les répliques animées, dominés par l'orchestre. Jamais Herbert n'avait trouvé tant de charme à cette valse, à cette Invitation où l'âme de Weber a mis sa flamme, et il se disait que la musique est un souffle de tendresse, un langage mystique... Et sur ce chemin la pente est rapide. Les âmes, une fois sur la descente, ne peuvent se retenir.

La valse terminée, il redescendit sur la terre et se mit à causer gaiement. M^{lle} Méraux était extrêmement intelligente, son esprit très vif saisissait les nuances; elle avait beaucoup lu, beaucoup voyagé à la suite de M^{lle} de Bergenthall; elle connaissait Naples, Vienne, Genève, Berlin; et, bientôt, ils chevauchèrent côte à côte sur les chemins de l'Europe; ils allaient du nord au sud, heureux de faire connaissance, contournant avec

gaieté et s'accordant avec bonheur.

Puis, tout à coup, M^{lle} Méraux devint d'une pâleur extrême: une voix s'élevait derrière le massif de plantes vertes; elle disait avec un accent d'interrogation :

— Dites-moi, ma chère, quelle est donc cette jeune fille qui prêtait son bras à M^{lle} de Bergenthall?... Que de distinction!... Quelque parente sans doute?...

Un rire sec se fit entendre; puis vint cette réponse :

— Ah! ma très chère, que vous faites erreur. Cette jeune fille est tout simplement une lectrice d'origine vulgaire. Elle n'est point des nôtres.

Les joues de Madeleine s'étaient couvertes d'une rougeur brûlante, succédant à sa pâleur, et le comte de Jora-Brabourg, touché et indigné, serrait avec ardeur la main qui tremblait dans la sienne. Mais, bientôt, M^{lle} Méraux eut retrouvé son calme; ses paupières baissées cachaient le feu de son regard; et retirant doucement sa main de celle qui l'étreignait, elle dit avec dignité :

— Vous l'avez entendu, je ne suis point des vôtres... Je ne suis qu'une lectrice. Vous êtes généreux, je vous en remercie; mais, soyez meilleur encore en ne m'accordant aucune attention. Songez que je suis seule au monde, et que je n'ai pas d'autre richesse que l'estime de moi-même.

Il demeurait subjugué par ce regard qui sup-

plisait, par cette voix douce qui commandait pourtant; aussi, n'essaya-t-il pas de retenir M^{lle} Méraux. Elle s'était levée, puis, digne et fière, ramenant sur sa poitrine les fourrures de sa pelisse, elle rejoignit M^{lle} de Bergenthall. Herbert avait aussi quitté le pavillon. Silencieuse, froide en apparence, Madeleine le regardait disparaître sous les futaies givrées. Elle le regardait si élegant dans son costume fantaisiste; l'aigrette blanche au kolback, si agile et si souple dans sa veste bleue tout endiamantée. Elle soupira. Elle savait bien qu'elle était une charmeuse; mais si sa beauté les attirait tous, sa pauvreté bientôt les éloignait.

(A suivre.)

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les Petits Pois et les Haricots verts conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

LES VACANCES DE PÂQUES

Par décision ministérielle, les vacances de Pâques dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles ont été fixées ainsi qu'il suit :
Sortie : mercredi matin, 6 avril. Rentrée : lundi soir, 18 avril, à l'heure réglementaire.

COURCHAMPS. — Le sieur Bazille, âgé de 80 ans, rentier, est mort des suites de brûlures.

ANGERS.

La cavalcade d'hier. — La défilé a eu lieu dans le plus grand ordre et à l'heure fixée.

Parmi les groupes les plus remarquables, nous citerons celui des Diablotins, très réussi; les Nains géants, fort remarquables et très désopilants; la Rosière de Beaucaouz; la Fanfare des Légumes sèches, qui excite l'hilarité la plus vive.

N'oublions pas les Conscrits de Landerneau, charmants petits enfants qui font l'admiration de tous.

Les chars, cependant moins nombreux que les années précédentes, sont superbes. Le Char de la Ruche est particulièrement remarquable avec sa déesse et ses petits amours. Celui des Pontonniers, représentant un fort avec canons, factionnaires, etc., est d'un effet imposant. Le char de la Sculpture est splendide. Magnifique également la Ménagerie Bidelus avec ses ours et ses hommes des bois. Les Figaros sont absolument désopilants. Et la belle-mère de Bladaillac et le p'tit Camelot!

Groupes et chars étaient fort applaudis, cela va sans dire, et l'on s'est beaucoup amusé.

Toute la cavalcade était des plus réussies. La distribution des prix a eu lieu sur la place du Reliement, bondée de monde.

La bataille avec des jouets et des oranges a eu un immense succès.

Le premier prix a été décerné à la société la Ruche, le second au char de la Sculpture.

LE CRIME DE CHEMILLÉ

On se rappelle que le 9 novembre 1885, dans la matinée, on retirait de l'Hyrôme, près du pont Greneau, à Chemillé, le cadavre d'un sieur Mallard, âgé de 54 ans, domestique, demeurant dans la commune de Chanzeaux. Le crâne de Mallard était défoncé et le cuir chevelu, arraché, était rabattu sur le visage.

Le docteur Andrieu démontra que ces horribles blessures ne pouvaient avoir été occasionnées par une chute et l'autopsie, faite par M. M. Audiau et Bousseau, convainquit la justice qu'il y avait meurtre.

Un journalier de Chemillé, Pierre Martin, âgé de 70 ans, qu'on avait vu le 8 novembre, en compagnie de Mallard, fut arrêté, puis relâché faute de preuves.

Un sieur Chardonneau, cordier à Chemillé, chez qui Mallard avait pris le café le même soir, fut l'objet d'une perquisition qui n'amena aucun résultat.

La justice cessa ses recherches. C'est la dénonciation d'un enfant recueilli

à l'hôpital de Chemillé qui a fait découvrir les assassins.

Cet enfant, à l'époque du crime, demeurait, avec ses deux frères, chez son père, nommé Leconte, dont la femme passait pour la maîtresse de Mallard et de Martin.

Il a raconté, le 16 mars, au maire et à la gendarmerie, comment Mallard avait été tué.

Etant couché avec ses frères, dans la nuit du 8 au 9 novembre, il entendit Martin et Chardonneau demander de l'argent à Mallard, qui venait de toucher ses gages. Mallard refusa. Chardonneau et Martin l'assommèrent d'un coup de maillet.

L'aîné des petits Leconte, âgé de 12 ans, a confirmé le récit de son jeune frère.

Prévenu, le parquet de Cholet a fait arrêter dans cette ville Martin et Chardonneau, qui y demeurent depuis le crime.

Leconte, arrêté à Chemillé, a aussitôt fait des aveux. Il a dit que, dans la nuit du 8 au 9 novembre, Chardonneau, Martin et Mallard, réunis chez lui, s'étaient enivrés et querellés, et que Chardonneau avait assommé Mallard à l'aide d'une masse de poids pendant que Martin lui frappait le visage à coups de poing. Les meurtriers emportèrent ensuite le cadavre au dehors et le jetèrent à l'eau.

Mais, sur ce dernier point, le petit Leconte ajoute que son père aida les assassins à porter le corps à la rivière et que tous les trois lavèrent le carreau au retour pour enlever les traces de sang.

Il paraît que les criminels ne trouvèrent sur le corps de Martin, quand ils le fouillèrent, que la somme d'un franc...

Chardonneau et Martin nient avec obstination, malgré les affirmations de Leconte.

Une nouvelle confrontation va avoir lieu avec les enfants Leconte, dont la mère, sans doute vivement frappée par l'affreux spectacle qui s'était déroulé sous ses yeux, mourut trois jours après.

Fêtes de Pâques. — 15 jours en Espagne

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES PENDANT LA SEMAINE SAINTE, VISITE DES PALAIS, MUSÉES, ETC.

Points principaux à visiter : Bayonne (Biarritz), Hendaye (Fontarabie), Saint-Sébastien, Burgos, Valladolid, Médina del Campo, Escorial, Madrid.

A cette occasion, la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 1^{er} au 10 avril prochain inclusivement, des billets de Paris à Madrid, en voitures de 1^{re} classe, au prix de 200 fr., aller et retour compris, avec faculté d'arrêt en France : à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets sont valables pendant 20 jours à partir de la date d'émission.

Publications de mariage.

Pierre-Léon Theillaud, employé à la mairie, et Marguerite-Rose Martineau, sans profession, tous deux de Saumur.

Louis-André Dovalle, menuisier (veuf), et Rose Plaças, domestique, tous deux de Saumur.

Lucien-Rabel Rondeau, menuisier, et Marguerite-Éléonore Bourdilleau, lingère, tous deux de Saumur.

Édouard-Émile Le Floe, mécanicien, et Anne-Marguerite Buchet, gâtlière, tous deux de Saumur.

La Petite Guerre

Voici le sommaire du huitième numéro de la *Petite Guerre*, journal satirique hebdomadaire, qui vient de paraître (rédacteur en chef, M. Léo Taxil) :

Cherchez la République, Léo Taxil. — Les Prédiction pour la semaine, le Sorcier d'En-Face. — La femme politique, Pierre Marcel. — Turlutaines. — Pour se faire coffrer, Augustin Remy. — La tribu des Mac-Benac, chronique anti-maçonnique, Léo Taxil. — La Justice républicaine. — Les bienfaits du népotisme. — Les livres-penseurs pratiques.

La *Petite Guerre* est le meilleur marché des journaux hebdomadaires parisiens; le numéro coûte seulement 5 centimes. L'abonnement, très modique, est d'un franc pour un trimestre, ou de trois fr. par an. Direction et administration : 51, rue de Lille, à Paris.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

L'EST DE L'ESPAGNE

SOUSCRIPTION

à 40,000 Obligations de 1^{re} Hypothèque de 500 Francs 3.^o

INTÉRÊT ANNUEL : 15 FR. Payables par Semestres les 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet de chaque année.

Le remboursement aura lieu par tirages semestriels, en 95 ans, à partir du 1^{er} Juillet 1890.

Le paiement des coupons semestriels sera effectué, en France, à raison de 7 fr. 25, net de tous impôts.

PRIX D'ÉMISSION

303 FR. 75

Jouissance du 1^{er} Janvier 1887

Payables comme suit : NET À VERSER
25 fr. » en souscrivant..... 25 fr. »
75 » à la répartition..... 75 »
100 » du 15 au 20 mai prochain... 100 »
103 75 du 1^{er} au 5 Juillet prochain. 96 25

303 fr. 75 Soit net à verser : 296 fr. 25

Coupon du 1^{er} Juillet déduit, sauf impôt.

On peut, moyennant le versement intégral de 301 fr. 50 c., souscrire des titres entièrement libérés, jouissance du 1^{er} Janvier 1887.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

LE SAMEDI 26 MARS 1887

A PARIS, à la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat, et à sa Succursale, 41, rue de Rennes. — à la Société du Crédit Mobilier, 15, place Vendôme.

A LYON..... chez MM. Robin, Rondel et C^{ie}.

A MARSEILLE.....

A STRASBOURG et dans la région, à la Banque d'Alsace-Lorraine.

A BALE..... chez MM. Zahn et C^{ie}.

A GENÈVE..... chez MM. Galopin Fr^{os} et C^{ie}.

A MADRID..... à la Banque Générale de Madrid.

A BARCELONE.. à la Banque de Catalogne.

A VALENCIA... chez MM. Caruana y Berard.

ON PEUT SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE

Reserve est faite pour répartition proportionnelle.

Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote des Bourses de Paris, de Lyon et de l'Etranger.

Cognac et Fine-Champagne de provenance directe

G. CUNEO D'ORNANO

PRIX COURANT DE 1887

EN FUT (DEPUIS 20 LITRES):

Année 1873..... le litre..... 5 fr.

EN BOUTEILLES (PAR CAISSE, DEPUIS 2 BOUTEILLES):

Année 1865, Carte rose.... La bouteille 7 fr.

— 1858, Carte verte... — 10 fr.

— 1811, Carte blanche... — 30 fr.

Ecrire à M. le Directeur de la Société CUNEO D'ORNANO, à Bassac, près Cognac (Charente).

P.-S. — On demande des représentants pour notre département.

LA SANTÉ DE M. GRÉVY

M. Grévy est, dit-on, très enrhumé en ce moment. A son âge c'est un accident fréquent. Aussi de l'Elysée a-t-on écrit à M. Géraudel, l'inventeur des Pastilles si connues, d'envoyer un étui de ses meilleures Pastilles. Malheureusement M. Géraudel n'a qu'une fabrication, la même pour tous, et M. Grévy sera obligé de se démocratiser en sucant les mêmes Pastilles Géraudel que peut sucer le plus infime électeur. L'égalité devant les Pastilles Géraudel, on n'avait pas encore songé à cela.

Il y a déjà deux ans qu'on emploie les Pastilles Géraudel à l'Elysée et beaucoup de fonctionnaires ont suivi l'exemple donné par le chef de l'Etat. Au Conseil des Ministres notamment, ces messieurs ne s'abandonnent que leur étui de Pastilles Géraudel à la main.

On trouve les Pastilles Géraudel à Saumur, chez MM. NORMANDINE, GABLIN, ERNOUL, D'HUY, pharmaciens.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 20 mars 1887.

Versements de 111 déposants (16 nouveaux), 21,861 fr.

Remboursements, 21,560 fr. 79.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 22 mars,

Le FILS de CORALIE, comédie en 4 actes, d'Albert Delpit.

En pension chez son groom, vaudeville en 1 acte.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MARDI 22 mars 1887,

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de M. Prosper Mérimée, par MM. Meilhac et L. Halévy, musique de GEORGES BIZET.

Distribution :

Don José..... MM. Bailly.
Escamillo..... Nury.
Zuniga, lieutenant..... Norval.
Le Dancaire..... Vadius.
Micaëla..... Mmes Pauline Vaillant
Carmen..... Guilbert.
Mercedès..... Féal.
Frasquita..... Curnier.
Le Remendado..... MM. Stievenon.
Moralès, brigadier..... Piquet.
Lilas Pastia..... Constant.
Un guide..... Penard.

Officiers, soldats, peuple, cigarières, bourgeois, contrebandiers, bohémiennes, toréadors, enfants, etc.,

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE RÉCIT DE BAPTISTE

IV

SALUTAIRE INFLUENCE. — PLUS DEUIL QUE JOIE. — CONDUCTEUR DE DILIGENCES. — CHAMBARRAUD. — SÉPULTURE.

Seul que je cessais de vouloir pour autrui et d'aller moi-même au marché, j'avais repris mon train de vie ordinaire. C'étaient les travaux de culture, les soins à donner au jardin, à la maison, que je me plaisais à embellir pour en faire une demeure digne d'elle. A l'intérieur comme à l'extérieur, Chambarraud avait fait peu neuve. On reconnaissait, dans cette transformation, le goût de la dame : ainsi appelait-on Jeannette dans le voisinage. C'était elle qui avait tout dirigé, tout disposé en cette habitation, dont elle était à la fois le charme, l'âme et la vie.

Le dimanche, quand le temps était beau, nous faisions, en tilbury, une promenade aux environs, accompagnés quelquefois des parents Roydor. Nous remontions la vallée de la Coisance, et même, poussant jusqu'à sa source, ou nous grimpons, Jeannette et moi, au sommet des ruines de

la Châtelaine, où nous faisons une halte dans ce vallon des Planches, un endroit du Jura d'aspect étrange, le plus pittoresque peut-être.

Jeannette continuait dignement les traditions de ma famille : même bonté pour les gens, même bonté aussi à l'égard des animaux. Tenez, ce chien (ici Baptiste s'interrompt pour caresser Médor), il me fut plus tard donné par elle. Cela seul vous explique mon attachement à cette pauvre bête ; il me rappelle sa maîtresse, ma compagne si aimante, si dévouée. Je n'ai jamais été ni buveur, ni querelleur, ni méchant. J'étais né bon et je le suis resté. Mais je n'étais pas toutefois sans défauts. Qui n'a pas les siens ? Ainsi, je suis, ou plutôt j'étais d'un naturel emporté, irritable, colère même ; j'avais des impatiences, des brusqueries, des inégalités d'humeur dont je rougis encore quand j'y pense. Si parfois nos chevaux regimbaient ou refusaient d'avancer, je sacrais, je jurais... je les cinglais du fouet. Et je les aime : comprenez-vous ça ? Il est vrai qu'aussitôt après, je regrettais mon emportement et caressais la bête que je venais de frapper. C'est Jeannette, qui était la douceur même, qui m'a corrigé de ces imperfections. Les quelques qualités que je puis avoir, c'est d'elle encore que je les tiens. C'est son souvenir, toujours vivant en moi, qui m'a préservé de pareilles rechutes, qui fait que j'ai pu rester un honnête homme, qui guide mes actions, en un

moi. Suis-je dans l'alternative d'agir de telle ou telle façon ? Je me dis : Qu'eût fait Jeannette ? Ceci. Et je le fais. De même s'il y a quelque part du bien à faire, une infortune à soulager dans la mesure de mes moyens, du mal à éviter ou à prévenir, une détermination quelconque à prendre, enfin, je me pose la question ci-dessus, et j'agis comme eût agi Jeannette elle-même ou comme elle m'eût conseillé d'agir. Oh ! la salutaire influence qu'une bonne épouse peut exercer sur la destinée d'un homme, puisque son souvenir seul peut ainsi lui servir de conseil et d'éguide !...

J'abrège ; je touche, du reste, à la fin de mon récit. Pendant dix années — les plus belles de mon existence, assurément — nous vécûmes, Jeannette et moi, heureux, confiants dans l'avenir, nous aimant comme au premier jour, marchant dans la vie côte à côte, la main dans la main. Pas un nuage en notre ciel ; accord parfait. Ce que l'un voulait, l'autre le voulait aussi. Les moindres désirs de ma compagne, je m'empressais de les satisfaire ; elle était de même pour moi.

Nous étions unis de cœur et de sentiments. L'aurore d'un beau jour avait, à mes yeux, moins de charme que son sourire ; pas de mélodie plus suave, plus caressante à mon oreille que le son de sa voix.

Et quelle bonté d'âme, quel trésor d'affection ! Ce que nous désirions, ce que désiraient aussi les

parents Roydor, c'était un enfant issu de notre union. Cette faveur précieuse nous fut accordée tardivement. Jeannette, après des couches laborieuses, mit au monde une fille ; mais la Providence, dont il ne m'appartient pas de scruter les desseins, nous l'enleva presque aussitôt. Deux ans après sa naissance, l'enfant mourut du croup. Pauvre petite ! Jeannette elle-même succombait peu après...

Qu'ajouterais-je, sinon que la perte d'une femme adorée me causa la plus grande douleur que j'aie éprouvée en ma vie ? C'est à ce moment que mes cheveux blanchirent tout à coup...

Un besoin irrésistible d'agitation, de vie au grand air s'était emparé de moi ; la passion des chevaux me revenait avec plus d'intensité que jamais. Je louai Chambarraud et devins alors ce que vous m'avez vu, ce que je suis encore : conducteur de diligences ; cela, bien entendu, avec l'espoir de retourner en ce coin de terre témoin de mes douleurs, de mes joies, de mes affections ; d'y finir mes jours et de dormir de mon dernier sommeil, au milieu des miens, tout à côté de ma bien-aimée Jeannette.

ADOLPHE CHEVASSUS.

FIN.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite d'acceptation bénéficiaire.

Le VENDREDI 25 MARS 1887, à une heure du soir, dans une maison à Saumur, rue des Capucins, n° 18, où est décédée M^{me} veuve MÉNORÉ, Il sera vendu :

Armoires, bois de lit, secrétaire et buffet en noyer, tables, fauteuils, chaises, glaces, peintures, mallelas, couette, traversins, oreillers, édredon, couvertures, linges, vêtements, argenterie, montres, divers coupons d'étoffes, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

Études de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau (Maine-et-Loire), et de M^e LOYAU, notaire à Avoine (Indre-et-Loire).

VENTE MOBILIÈRE
Au Château de Parnay,

Près Saumur (Maine-et-Loire)

APRÈS LE DÉCÈS DE M^{me} BECQUET DE MARCONNAY,

Par le ministère de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau, en présence de M^e LOYAU, notaire à Avoine,

Les 27, 28, 29, 30 et 31 Mars 1887, Et jours suivants, s'il y a lieu.

Ordre de la Vente

Dimanche 27 Mars, à midi précis :

Instrument aratoires, charrettes, cuves, futailles, ustensiles de cave et autres, bouteilles vides, bois de chauffage, bestiaux.

Lundi 28 Mars, à onze heures précises :

Meubles meublants, salons, salle à manger, linge.

Mardi 29 Mars, à onze heures précises :

Meubles meublants, chambres à coucher, objets de literie, linge.

Mercredi 30 Mars, à onze heures précises :

Bijoux, argenterie, vaisselle, voitures, meubles divers, fleurs de serre.

Jeudi 31 Mars, à onze heures précises :

Batterie de cuisine, bibliothèque, vins en cercles et en bouteilles crû du Château de Parnay et autres, années 1870 et autres, objets divers.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Étude de M^e GUYARD, notaire à Doué, successeur de M^e Paul TAUREAU.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 3 avril 1887, à une heure.

A Doué, en l'une des salles de la Mairie,

UNE MAISON

Appartenant à l'HOSPICE DE DOUÉ, autrefois occupée par M. PANNARD, marchand de vaisselle, située à Doué, rue du Gravier, et comprenant : au rez-de-chaussée une boutique, une arrière-boutique et une petite cour ; au premier étage une chambre, grenier au-dessus ; elle joint au nord et au couchant la Fabrique de l'église, au midi la rue, au levant M. Grimault.

Mise à prix : 2,000 francs.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M^e GUYARD, notaire, dépositaire du cahier des charges.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon ; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier ; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER

Pour le 1^{er} janvier 1888,

BELLE MAISON

Située à Bagneux, rue de la Pierre-Couverte, ancienne cure de Bagneux.

S'adresser à M^{me} FONTEUR, propriétaire à Bagneux, ou à M^e GAUTIER, notaire. (187)

A LOUER pour la Saint-Jean 1887, une Maison, rue d'Alsace, avec jardin, écurie et remise.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire. On louera à bail ou à l'année.

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un Magasin de Lingerie Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille. Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1, rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

PLUS DE FEU
60 ans de Succès!
LINIMENT
BOYER-MICHEL
J. CORMIER et H. PÉRON, à CHATEAUBOUX (Indre)
Guérison sûre de Boiteries, Entorses, Foulures, Ecorchures, Mollusques, Courbures, Vessigons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous Pharmaciens.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES
Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts. 375 fr. net. 6 chaises, au choix... 440 fr. net. La même avec buffet grande taille.....

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc. Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

AUX ANÉMIQUES

Pour absorber du fer avec plaisir, prenez le

VIN DU DOCTEUR

FERRUGINEUX

6 fr. 50 le flacon. Adresser mandat-poste Compagnie fermière à Bordeaux.

Se trouve dans les pharmacies privilégiées.

Se trouve à Saumur chez M. LAUMONDAIS.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

INJECTION PEYRARD ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

VOLUME DE 1886

10 fr. » le volume broché

11 fr. 50 le volume cartonné

Nota. — Par la poste, 1 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

BUREAUX: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

ABONNEMENTS POUR 1887

10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 »	»	4 39
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23
Loudun	»	8 10	»	12 52	»	5 52
Poitiers	»	16 33	»	10 40	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	6 43	»	4 16	8 34
Saumur(état)	6 50	8 31	4 13	8 30
Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43
Montreuil(a)	7 29	9 19	4 52	9 08
— (dép.)	7 34	9 29	»	4 25
le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17
Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44
Doué	8 05	9 57	5 27	6 20

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42
Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54
Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03
Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14
Noyant-Méon	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38
Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27
St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	»	7 41
La Ménitrie	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 59
Angers	3 58	8 23	10 41	2 20	4 19	8 34

SAUMUR — BOURGUEIL			
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	8 21	»	»
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48
Bourgueil	9 07	3 23	7 »

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur	9 26	4 34	»	»
Port-Boulet	8 40	12 20	6 »	»
Chinon	9 04	12 50	7 24	»

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS						
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 50
Varennes	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09
Port-Boulet	3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 23
La Chapelle	»	9 »	»	1 24	5 17	7 33
Langeais	4 26	9 29	10 19	1 52	5 30	8 07
Tours	5 05	10 12	11 04	2 36	6 40	8 45

COFFRE-FORT
DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.
PAUL GODET
IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur, soussigné.